

Castella

Infos

Locales



Avril 2015 n°4

Nouveaux horaires d'ouvertures du secrétariat de Mairie.



A partir du mois de mai 2015, les horaires et jours d'ouvertures au public du secrétariat de Mairie vont changer :

| | | |
|--------------------------------------|-----------------|---------------------|
| Ouverture au public les après-midi : | lundi | de 14h à 18h |
| | mercredi | de 14h à 18h |
| | jeudi | de 13h à 16h |

La Mairie sera fermée le vendredi.

Site internet.

Comme nous vous l'avions annoncé, la commune s'est dotée d'un site internet qui sera ouvert début mai.

Vous pourrez vous y connecter à l'adresse suivante : **www.castella47.fr**

Dorénavant vous pourrez obtenir des informations plus régulièrement et avec un moyen moderne de communication.

La Mairie s'efforcera de vous informer le plus possible en temps réel

Une rubrique nommée "services de proximité" existe et répertorie les personnes ayant une activité artisanale et/ou commerciale sur la commune. Si vous êtes dans ce cas et que vous n'apparaissez pas, faites-nous le savoir, nous mettrons à jour



Le comité des fêtes de Castella

Samedi 21 mars s'est tenue l'assemblée générale du comité des fêtes de Castella avec l'élection du nouveau bureau.

Madée et Claudie pour la présidence, Armelle et Jackie pour la trésorerie, Didier et Josy pour le secrétariat.

Le point sur l'année écoulée a été fait, les manifestations pour l'année à venir ont été programmées :

Chorales en l'église de Castella le dimanche 17 mai, randonnée secteur lac d'Arrasse le dimanche 07 juin, jambonnade le samedi 04 juillet, spectacle musical avec le retour des "Mariolles" le samedi le 12 septembre, pièce de théâtre avec la troupe "Théâtre'al" de Tournon d'Agenais le samedi 03 octobre, le traditionnel repas aligot, animé par le groupe "los Campagnols" de Tournon d'Agenais, le samedi 07 novembre.

La séance a été suivie d'un apéritif gourmand agrémenté de quelques jeux. Merci à tous les participants, membres actifs du comité, pour leur implication lors de toutes ces manifestations et à toutes les personnes qui nous encouragent par leur présence à nos soirées.

Merci à vous tous. D.S.



Une nouvelle association « Bien être à Castella » a vu le jour dans notre commune depuis quelques mois avec une première branche yoga. Tous les jeudis soirs elle accueille toutes et tous ceux qui le veulent, seul ou en famille.

Pour tout renseignement ou si vous désirez créer une nouvelle branche n'hésitez pas à appeler Maryse Debot au 06.72.90.89.34 Laissez votre message et votre numéro de téléphone afin qu'elle puisse vous rappeler.



Enlèvement des épaves



Le conseil départemental du Lot-et-Garonne a décidé de poursuivre en 2015 la campagne d'enlèvement des épaves automobiles, dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Pour toute demande, vous devrez retirer en Mairie un imprimé modèle C 2015, document contractuel entre l'épaviste et le conseil départemental.

L'enlèvement des épaves sera effectué au frais du conseil départemental par l'entreprise DELBREL à Boé, dans un délai qui n'excédera pas 2 mois. Pour toute demande, il sera exigé un chèque de caution de 50 €, pour pallier à toute intervention inutile.

La demande devra être transmise à la Direction Générale Adjointe des Infrastructures des Transports et du Logement sous couvert de la Mairie

Adoptez des poules

Dans le cadre d'un programme de réduction des déchets et vu le succès des opérations précédentes, la CAGV lance une nouvelle campagne « Adoptez des poules ! »

Nous produisons chaque année plus de 300 kg de déchets par personne dont plus du tiers est composé de déchets organiques (restes de repas, épiluchures, déchets vert...)

Les poules sont omnivores et peuvent ingérer jusqu'à 150 kg de déchets alimentaires chaque année ! Elles sont nos alliées dans la réduction des déchets et en échange elles procureront de bons œufs frais !



La CAGV vous propose d'acheter de 2 à 4 poules pour 1€ chacune.

Ces poules proviennent d'un élevage biologique et sont âgées d'un an et demi (une poule vit en moyenne 8 ans).

Vous pouvez vous inscrire sur le site www.grand-villeneuve.fr ou par téléphone au 05 53 41 01 77 jusqu'au jeudi 30 avril.

Les poules vous seront remises le vendredi 22 mai de 9h à 18h ou le samedi 23 mai de 9h à 17h au lieu-dit « La Moulinat » 47300 Villeneuve sur lot

Prévoir un justificatif de domicile le jour de la distribution.

Budget communal 2015

Recettes Investissement

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Excédent reporté | 44.860 |
| Subventions (état + département) | 70.864 |
| Autofinancement | 60.019 |
| Total | 175.743 |

Dépenses Investissement

| | |
|-------------------|----------------|
| Projet 2015 | 154.614 |
| Autres | 11.000 |
| Emprunt (cantine) | 10.129 |
| Total | 175.743 |

Recettes Fonctionnement

| | |
|-----------------------|----------------|
| Produits des services | 11.600 |
| Impôts et taxes | 74.211 |
| Dotations | 93.414 |
| Excédent reporté | 200.020 |
| Total | 379.245 |

Dépenses de Fonctionnement

| | |
|--|----------------|
| Charges à caractère général | 50.750 |
| Charges de Personnel | 86.485 |
| Autres charges de gestion courante | 43.841 |
| Intérêt emprunt (cantine) | 1.739 |
| Virement à la section d'investissement | 60.019 |
| Total | 242.834 |

Taxes communales :

Une fois de plus le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions pour l'année 2015 et les taux s'établissent comme suit pour un produit attendu de 74.211€:

Taxe d'habitation : 8,47%
Taxe foncier bâti : 17,63%
Taxe foncier non bâti : 41,82%

